



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

009-210902656-20250409-MA-DEL-2025-021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de SAINT JEAN DU FALGA

Département de l'Ariège

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 01/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le neuf avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de de SAINT JEAN DU FALGA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Michel DOUSSAT.

Étaient présents : M. Michel DOUSSAT, M. Henri BENABENT, Mme Marilyne AUGERY, Mme Rolande LESTRADE, Mme Nadine ABENIA, Mme Claudine BERNARD, M. Christophe AVENARD, M. Frédéric RAGNÉ, M. Emmanuel MARTINEZ, Mme Catherine ZELMATI, M. Guy DECOUPIGNY, M. Jacques

MIRABAIL.

Étaient absents excusés : Mme Valérie ESPY.

Étaient absents non excusés : Mme Elise PIC, Mme Muriel VIDAL, M. Mohamed EL YAKOUBI.

Procurations : Mme Valérie ESPY en faveur de Mme Catherine ZELMATI.

Secrétaire : Mme Catherine ZELMATI.

OBJET : Vote du budget primitif 2025.

N° : MA-DEL-2025-021

M. le Maire expose :

Pour l'exercice 2025, le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Tableau Balance Générale du Compte Administratif		
	DEPENSES	RECETTES
Total fonctionnement	3 106 984.93 €	3 106 984.93 €
Total investissement	1 988 025.67 €	1 988 025.67 €

Il est proposé d'effectuer le vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025.

Adopté à l'unanimité.

Le maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 9.4.25
Après dépôt en sous-préfecture le 14.4.25
Après publication ou notification le 14.4.25

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Michel DOUSSAT



La Secrétaire, Catherine ZELMATI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SAINT JEAN DU FALGA (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090265600011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLI

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : St Jean du Falga Budget Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	62
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

☐ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 514 489,28	5 021 246,88	161 579,92	A1 668 337,52
Investissement	1 925 911,84	1 983 685,44 (3)	7 376,39	A2 65 149,99
Fonctionnement	2 588 577,44	3 037 561,44 (4)	154 203,53	A3 603 187,53

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 372 317,43	III + IV 333 819,67	B1	-38 497,76
Investissement	I 372 317,43	III 333 819,67	B2	-38 497,76
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	629 839,76
Investissement	A2 + B2	26 652,23
Fonctionnement	A3 + B3	603 187,53

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 372 317,43
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
19	Opération d'équipement n° 19	362 317,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 333 819,67
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	333 819,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		1 615 708,24	1 589 056,01
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	372 317,43	333 819,67
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 65 149,99
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 988 025,67	1 988 025,67
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		3 106 984,93	3 003 797,40
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 103 187,53
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 106 984,93	3 106 984,93
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 095 010,60	5 095 010,60

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapître(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	22 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	20 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 039 491,89	362 317,43	0,00	833 920,24	1 196 237,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 081 491,89	372 317,43	0,00	833 920,24	1 206 237,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	613 847,00	0,00	0,00	698 672,00	698 672,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		613 847,00	0,00	0,00	698 672,00	698 672,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 695 338,89	372 317,43	0,00	1 532 592,24	1 904 909,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	83 116,00	83 116,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	83 116,00	83 116,00

TOTAL	2 695 338,89	372 317,43	0,00	1 615 708,24	1 988 025,67
--------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 025,67
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	797 992,64	333 819,67	0,00	369 262,18	703 081,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 002 316,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 800 308,64	333 819,67	0,00	869 262,18	1 203 081,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 500,00	0,00	0,00	73 765,00	73 765,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	491 328,39	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	16 825,00	16 825,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		695 828,39	0,00	0,00	590 590,00	590 590,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 496 137,03	333 819,67	0,00	1 459 852,18	1 793 671,85

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	163 281,47		0,00	16 630,83	16 630,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	28 544,00		0,00	29 457,00	29 457,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	83 116,00	83 116,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		191 825,47		0,00	129 203,83	129 203,83

TOTAL	2 687 962,50	333 819,67	0,00	1 589 056,01	1 922 875,68
--------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------

					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					65 149,99

					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 988 025,67

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

46 087,83

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 029 330,00	0,00	0,00	1 065 900,00	1 065 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 392 426,60	0,00	0,00	1 454 047,10	1 454 047,10
014	Atténuations de produits	235 000,00	0,00	0,00	235 000,00	235 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 358,00	0,00	0,00	212 450,00	212 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 851 114,60	0,00	0,00	2 967 397,10	2 967 397,10
66	Charges financières	69 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 470,00		0,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 922 584,60	0,00	0,00	3 060 897,10	3 060 897,10

023	Virement à la section d'investissement (4)	163 281,47		0,00	16 630,83	16 630,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 544,00		0,00	29 457,00	29 457,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		191 825,47		0,00	46 087,83	46 087,83

TOTAL	3 114 410,07	0,00	0,00	3 106 984,93	3 106 984,93
--------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00

					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 106 984,93

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 000,54	0,00	0,00	95 500,00	95 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	810 998,00	0,00	0,00	930 000,00	930 000,00
731	Fiscalité locale	1 329 010,00	0,00	0,00	1 275 671,00	1 275 671,00
74	Dotations et participations (3)	402 198,00	0,00	0,00	371 327,40	371 327,40
75	Autres produits de gestion courante (3)	289 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 960 206,54	0,00	0,00	3 002 498,40	3 002 498,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	290,00	290,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40
--------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					103 187,53

					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 106 984,93

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	46 087,83	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	698 672,00	0,00	698 672,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 017 661,31		1 017 661,31
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 000,00	0,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	6 000,00	0,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	178 576,36	53 540,00	232 116,36
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	29 576,00	29 576,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 904 909,67	83 116,00	1 988 025,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 025,67
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 065 900,00		1 065 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 454 047,10		1 454 047,10
014 Atténuations de produits	235 000,00		235 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	212 450,00	0,00	212 450,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 500,00	29 457,00	31 957,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		16 630,83	16 630,83
Dépenses de fonctionnement – Total	3 060 897,10	46 087,83	3 106 984,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 106 984,93
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	73 765,00	0,00	73 765,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	703 081,85	0,00	703 081,85
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	516 825,00	0,00	516 825,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	3 540,00	3 540,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	29 576,00	29 576,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		9 154,00	9 154,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		20 303,00	20 303,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59. Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		16 630,83	16 630,83
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 293 671,85	129 203,83	1 422 875,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	65 149,99
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	500 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 988 025,67
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	95 500,00		95 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	930 000,00		930 000,00
731 Fiscalité locale	1 275 671,00		1 275 671,00
74 Dotations et participations (8)	371 327,40		371 327,40
75 Autres produits de gestion courante (8)	310 000,00	0,00	310 000,00
76 Produits financiers	9,00	0,00	9,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	290,00	0,00	290,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 003 797,40	0,00	3 003 797,40

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			103 187,53
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 106 984,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 695 338,89	372 317,43	0,00	0,00	1 615 708,24	0,00	1 615 708,24	1 988 025,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	119 610,00	0,00	0,00	0,00	178 576,36	0,00	178 576,36	178 576,36
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 934 881,89	362 317,43	0,00	0,00	655 343,88	0,00	655 343,88	1 017 661,31
Total des dépenses d'équipement	2 081 491,89	372 317,43	0,00	0,00	833 920,24	0,00	833 920,24	1 206 237,67
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	613 847,00	0,00		0,00	698 672,00		698 672,00	698 672,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	613 847,00	0,00	0,00	0,00	698 672,00	0,00	698 672,00	698 672,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 695 338,89	372 317,43	0,00	0,00	1 532 592,24	0,00	1 532 592,24	1 904 909,67
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	83 116,00		83 116,00	83 116,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	83 116,00		83 116,00	83 116,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 988 025,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RP 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 196 634,11	333 819,67	0,00	1 089 056,01	1 422 875,68
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	797 992,64	333 819,67	0,00	369 262,18	703 081,85
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 002 316,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 800 308,64	333 819,67	0,00	869 262,18	1 203 081,85
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 500,00	0,00	0,00	73 765,00	73 765,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	0,00	16 825,00	16 825,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	204 500,00	0,00	0,00	90 590,00	90 590,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 004 808,64	333 819,67	0,00	959 852,18	1 293 671,85
021 Virement de la section de fonctionnement	163 281,47		0,00	16 630,83	16 630,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 544,00		0,00	29 457,00	29 457,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	83 116,00	83 116,00
Total des recettes d'ordre	191 825,47		0,00	129 203,83	129 203,83
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					65 149,99
Affectation au compte 1068 (8)					500 000,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 988 025,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 695 338,89	372 317,43	0,00	0,00	1 615 708,24	0,00	1 615 708,24	1 988 025,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	7 000,00	4 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	20 000,00	6 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles	119 610,00	0,00	0,00	0,00	178 576,36	0,00	178 576,36	178 576,36
212 Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2131 Bâtiments publics	3 510,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2132 Bâtiments privés	29 000,00	0,00		0,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2135 Installations générales, agencements	4 000,00	0,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	73 368,36	0,00	73 368,36	73 368,36
2152 Installations de voirie	10 000,00	0,00		0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2182 Matériel de transport	46 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183 Matériel informatique	3 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188 Autres immobilisations corporelles	3 200,00	0,00		0,00	7 708,00	0,00	7 708,00	7 708,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 934 881,89	362 317,43	0,00	0,00	655 343,88	0,00	655 343,88	1 017 661,31
Total des dépenses d'équipement	2 081 491,89	372 317,43	0,00	0,00	833 920,24	0,00	833 920,24	1 206 237,67
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	613 847,00	0,00		0,00	698 672,00		698 672,00	698 672,00
1641	Emprunts en euros	602 847,00	0,00		0,00	675 847,00		675 847,00	675 847,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		0,00	16 825,00		16 825,00	16 825,00
168758	Dettes - Autres groupements	6 000,00	0,00		0,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		613 847,00	0,00	0,00	0,00	698 672,00	0,00	698 672,00	698 672,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 695 338,89	372 317,43	0,00	0,00	1 532 592,24	0,00	1 532 592,24	1 904 909,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	83 116,00		83 116,00	83 116,00
2131	Bâtiments publics	0,00			0,00	53 540,00		53 540,00	53 540,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00			0,00	29 576,00		29 576,00	29 576,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	83 116,00		83 116,00	83 116,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
15	Rehabilitation ecole 2020		880 576,97	0,00	0,00	16 210,28	0,00	16 210,28
19	Nouvelle Mairie		1 595 270,70	362 317,43	0,00	9 600,00	0,00	9 600,00
20	Aménagement centre ville		37 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Rénovation énergétique AGORA		45 351,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	HALLE		14 998,80	0,00	0,00	574 764,00	0,00	574 764,00
27	Caméras pôle médical		0,00	0,00	0,00	28 909,60	0,00	28 909,60
28	Travaux zone artisanale		0,00	0,00	0,00	25 860,00	0,00	25 860,00
TOTAL			2 573 803,44	362 317,43	0,00	655 343,88	0,00	655 343,88

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : Rehabilitation ecole 2020
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		880 576,97	a 0,00	0,00	b 16 210,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	880 576,97	0,00	0,00	16 210,28
2131	Bâtiments publics	815 714,23	0,00	0,00	16 210,28
2132	Bâtiments privés	13 702,38	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 566,20	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	47 462,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 132,08	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 210,28
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : Nouvelle Mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 595 270,70	a 362 317,43	0,00	b 9 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 560 035,55	362 317,43	0,00	9 600,00
2131	Bâtiments publics	1 556 305,71	362 317,43	0,00	8 100,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 729,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 235,15	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	35 235,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 333 819,67	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	333 819,67	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	62 430,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	120 310,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	30 000,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	121 079,67	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-38 097,76
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Aménagement centre ville
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 605,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 605,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	37 605,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : Rénovation énergétique AGORA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		45 351,97	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 351,97	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	45 351,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (suite)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : HALLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 998,80	a 0,00	0,00	b 574 764,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 538,80	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	3 538,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 460,00	0,00	0,00	574 764,00
2131	Bâtiments publics	11 460,00	0,00	0,00	574 764,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 855 218,70
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	355 218,70
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	135 093,70
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	90 062,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	90 062,50
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	280 454,70
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : Caméras pôle médical
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a0,00	0,00	b28 909,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	28 909,60
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	28 909,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 7 172,88
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	7 172,88
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	7 172,88
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-21 736,72
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28
LIBELLE : Travaux zone artisanale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 25 860,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	25 860,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	25 860,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 6 870,60
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	6 870,60
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	6 870,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-18 989,40
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 196 634,11	333 819,67	0,00	1 089 056,01	1 422 875,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	797 992,64	333 819,67	0,00	369 262,18	703 081,85
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 715,60	0,00	0,00	135 093,70	135 093,70
1322	Subv. non transf. Régions	80 330,00	62 430,00	0,00	90 062,50	152 492,50
1323	Subv. non transf. Départements	138 310,00	120 310,00	0,00	97 235,38	217 545,38
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	6 870,60	6 870,60
13462	Dotation de soutien à l'invest local	495 637,04	121 079,67	0,00	0,00	121 079,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 002 316,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 002 316,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 800 308,64	333 819,67	0,00	869 262,18	1 203 081,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 500,00	0,00	0,00	73 765,00	73 765,00
10222	FCTVA	164 500,00	0,00	0,00	56 930,00	56 930,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	0,00	0,00	16 835,00	16 835,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	0,00	16 825,00	16 825,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	16 825,00	16 825,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		204 500,00	0,00	0,00	90 590,00	90 590,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		2 004 808,64	333 819,67	0,00	959 852,18	1 293 671,85
021	Virement de la section de fonctionnement	163 281,47		0,00	16 630,83	16 630,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 544,00		0,00	29 457,00	29 457,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	576,00		0,00	576,00	576,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	4 070,00		0,00	4 070,00	4 070,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 595,00		0,00	4 508,00	4 508,00
4818	Charges à étaler	20 303,00		0,00	20 303,00	20 303,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	83 116,00	83 116,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	3 540,00	3 540,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	29 576,00	29 576,00
Total des recettes d'ordre		191 825,47		0,00	129 203,83	129 203,83

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	3 114 410,07	0,00	0,00	0,00	3 106 984,93	0,00	3 106 984,93	3 106 984,93
011	Charges à caractère général (3)	1 029 330,00	0,00	0,00	0,00	1 065 900,00	0,00	1 065 900,00	1 065 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 392 426,60	0,00		0,00	1 454 047,10		1 454 047,10	1 454 047,10
014	Atténuations de produits	235 000,00	0,00		0,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 358,00	0,00	0,00	0,00	212 450,00	0,00	212 450,00	212 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 851 114,60	0,00	0,00	0,00	2 967 397,10	0,00	2 967 397,10	2 967 397,10
66	Charges financières	69 000,00	0,00		0,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 470,00			0,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	71 470,00	0,00	0,00	0,00	93 500,00		93 500,00	93 500,00
	Total des dépenses réelles	2 922 584,60	0,00	0,00	0,00	3 060 897,10	0,00	3 060 897,10	3 060 897,10
023	Virement à la section d'investissement	163 281,47			0,00	16 630,83		16 630,83	16 630,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	28 544,00			0,00	29 457,00		29 457,00	29 457,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	191 825,47			0,00	46 087,83		46 087,83	46 087,83

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 106 984,93
---	--------------

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 000,54	0,00	0,00	95 500,00	95 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	810 998,00	0,00	0,00	930 000,00	930 000,00
731	Fiscalité locale	1 329 010,00	0,00	0,00	1 275 671,00	1 275 671,00
74	Dotations et participations (2)	402 198,00	0,00	0,00	371 327,40	371 327,40
75	Autres produits de gestion courante (2)	289 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 960 206,54	0,00	0,00	3 002 498,40	3 002 498,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	290,00	290,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	1 299,00	1 299,00
Total des recettes réelles		2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	103 187,53
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 106 984,93
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 114 410,07	0,00	0,00	0,00	3 106 984,93	0,00	3 106 984,93	3 106 984,93
011	Charges à caractère général (4)	1 029 330,00	0,00	0,00	0,00	1 065 900,00	0,00	1 065 900,00	1 065 900,00
6042	Achats de prestations de services	95 000,00	0,00		0,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Énergie - Électricité	128 530,00	0,00		0,00	153 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	0,00		0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	7 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	0,00		0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	0,00		0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	54 000,00	0,00		0,00	71 500,00	0,00	71 500,00	71 500,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00		0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	0,00		0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	0,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	230 000,00	0,00		0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
612	Redevances de crédit-ball	14 400,00	0,00		0,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
613	Locations	40 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 200,00	0,00		0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	36 500,00	0,00		0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	0,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00		0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6161	Multirisques	23 500,00	0,00		0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	6 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	21 500,00	0,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
625	Déplacements et missions	4 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	26 000,00	0,00		0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	0,00		0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 000,00	0,00		0,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	42 000,00	0,00		0,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
63718	Autres	100,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 392 426,60	0,00		0,00	1 454 047,10		1 454 047,10	1 454 047,10
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 956,00	0,00		0,00	19 300,00		19 300,00	19 300,00
6411	Personnel titulaire	820 000,00	0,00		0,00	823 585,10		823 585,10	823 585,10
6413	Personnel non titulaire	77 000,00	0,00		0,00	96 400,00		96 400,00	96 400,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	414 470,60	0,00		0,00	459 762,00		459 762,00	459 762,00
6470	Autres charges sociales	32 000,00	0,00		0,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	0,00		0,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	235 000,00	0,00		0,00	235 000,00		235 000,00	235 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	8 000,00	0,00		0,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
739221	FNGIR	220 000,00	0,00		0,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	0,00		0,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	194 358,00	0,00	0,00	0,00	212 450,00	0,00	212 450,00	212 450,00
65311	Indemnités de fonction	67 400,00	0,00		0,00	67 400,00	0,00	67 400,00	67 400,00
65313	Cotisations de retraite	2 058,00	0,00		0,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 600,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	16 000,00	0,00		0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65568	Autres contributions	2 000,00	0,00		0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	8 150,00	0,00	8 150,00	8 150,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 800,00	0,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	70 000,00	0,00		0,00	72 500,00	0,00	72 500,00	72 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	3 000,00	0,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 851 114,60	0,00	0,00	0,00	2 967 397,10	0,00	2 967 397,10	2 967 397,10
66	Charges financières	69 000,00	0,00		0,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 000,00	0,00		0,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		0,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 470,00			0,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 470,00			0,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		71 470,00	0,00	0,00	0,00	93 500,00		93 500,00	93 500,00
Total des dépenses réelles		2 922 584,60	0,00	0,00	0,00	3 060 897,10	0,00	3 060 897,10	3 060 897,10

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	163 281,47			0,00	16 630,83		16 630,83	16 630,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 544,00			0,00	29 457,00		29 457,00	29 457,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	28 544,00			0,00	29 457,00		29 457,00	29 457,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		191 825,47			0,00	46 087,83		46 087,83	46 087,83

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 000,54	0,00	0,00	95 500,00	95 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,54	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	0,00	0,00	89 000,00	89 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	810 998,00	0,00	0,00	930 000,00	930 000,00
73211	Attribution de compensation	714 500,00	0,00	0,00	840 000,00	840 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 498,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	1 329 010,00	0,00	0,00	1 275 671,00	1 275 671,00
73111	Impôts directs locaux	1 329 010,00	0,00	0,00	1 274 199,00	1 274 199,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	1 472,00	1 472,00
74	Dotations et participations (3)	402 198,00	0,00	0,00	371 327,40	371 327,40
74111	Dotation forfaitaire des communes	166 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
741121	DSR des communes	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
741127	DNP des communes	50 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	0,00	333,00	333,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	1 546,40	1 546,40
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
74748	Participation autres communes	6 800,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	73 248,00	0,00	0,00	73 248,00	73 248,00
7478	Participation Autres organismes	50 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
748312	D.C.R.T.P.	5 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	289 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
752	Revenus des immeubles	250 000,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00
75888	Autres	39 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 960 206,54	0,00	0,00	3 002 498,40	3 002 498,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	290,00	290,00
786	Rep. prov. - Produits financiers	0,00		0,00	290,00	290,00
Total des recettes réelles		2 960 206,54	0,00	0,00	3 003 797,40	3 003 797,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 655 316,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 655 316,00									
00000321365	Crédit Agricole		2019-07-11	10/10/2019	350 000,00	F	Sans	2,000	2,000		T	X trimestriel	N	A-1
00000321364	Crédit Agricole		2019-07-11	10/10/2019	563 000,00	F	Sans	1,200	1,200		T	X trimestriel	N	A-1
2101095	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2011-11-28	01/08/2012	600 000,00	F		4,560	4,560		A	C	N	A-1
4188160	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-12-10	05/04/2014	100 000,00	F	Sans	3,340	3,340		T	X	N	A-1
4483719	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2015-06-22	05/10/2015	300 000,00	F	Sans	2,850	2,650		T	X trimestriel	N	A-1
4769467	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2016-10-24	05/11/2017	400 000,00	F	Sans	1,150	1,150		A	C	N	A-1
7616259	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2009-11-16	20/05/2010	180 000,00	F		3,970	3,970		A	C	N	A-1
8375681	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-06-01	05/09/2013	1 000 000,00	F		4,250	4,250		T	X Trimestre	N	A-1
858585E	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2024-06-01	05/09/2024	541 997,00	F	Sans	4,200	4,200		T	X Trimestriel	N	A-1
858607E	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2024-06-01	05/09/2024	104 472,00	F	Sans	4,110	4,110		T	X Trimestriel	N	A-1

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
858704E	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2024-05-15	05/06/2025	355 847,00	F	Sans	3,950	3,950		A	C	N	A-1
MON258976EUR/0274729/001	Dexia CFL		2008-03-01	01/03/2009	160 000,00	F		4,650	4,650		A	X annuel	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 655 316,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 041 551,79					234 591,45	69 385,09	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 041 551,79					234 591,45	69 385,09	0,00	0,00
00000321355	N	0,00	A-1	271 183,05	14,00	F	Sans	2,000	15 971,46	5 304,38	0,00	0,00
00000321364	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Sans	1,200	0,00	0,00	0,00	0,00
2101095	N	0,00	A-1	154 039,78	2,00	F		4,560	49 074,77	7 024,21	0,00	0,00
4188160	N	0,00	A-1	12 374,34	1,00	F	Sans	3,340	9 858,19	290,69	0,00	0,00
4483719	N	0,00	A-1	129 220,52	5,00	F	Sans	2,650	21 087,00	3 215,96	0,00	0,00
4769467	N	0,00	A-1	195 215,41	6,00	F	Sans	1,150	26 940,44	2 244,88	0,00	0,00
7616259	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,970	0,00	0,00	0,00	0,00
8375681	N	0,00	A-1	292 881,01	3,00	F		4,250	79 306,57	11 194,63	0,00	0,00
858585E	N	0,00	A-1	528 867,57	14,00	F	Sans	4,200	27 086,21	21 789,39	0,00	0,00
858607E	N	0,00	A-1	101 923,11	14,00	F	Sans	4,110	5 266,81	4 108,71	0,00	0,00
858704E	N	0,00	A-1	355 847,00	1,00	F	Sans	0,000	0,00	14 212,14	0,00	0,00
MON258978EUR/0274728/001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,650	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 041 551,79					234 591,45	69 385,09	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

{11} Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 041 551,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapdon)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		14/04/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	01/01/2010
L	Logiciels	2	01/01/2010
L	Voitures	5	01/01/2010
L	Camions et véhicules industriels	4	01/01/2010
L	Mobilier	10	01/01/2010
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/01/2010
L	Matériel informatique	2	01/01/2010
L	Matériels classiques	6	01/01/2010
L	Coffre-fort	20	01/01/2010
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/01/2010
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	01/01/2010
L	Appareils de laboratoire	5	01/01/2010
L	Equipements de garages et ateliers	10	01/01/2010
L	Equipements des cuisines	10	01/01/2010
L	Equipements sportifs	10	01/01/2010
L	Installations de voirie	20	01/01/2010
L	Plantations	15	01/01/2010
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2010
L	Bâtiments légers, abris	10	01/01/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat élec. et télépho.	15	01/01/2010

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 268 922,12	668 574,79											11 366,93	47 229,98
ALOGEA	1996	P	Construction de 11 logements Agora	Caisse des Dépôts	330 357,02	53 473,72	3,00	A	C	Sans	3,550	C	Sans	2,300	F-1		1 229,90	13 317,07
ALOGEA	1996	P	Construction de 3 logements Agora	Caisse des Dépôts	119 367,58	18 316,67	3,00	A	C	Sans	3,050	C	Sans	1,800	F-1		329,70	4 594,53
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 35 ans	Caisse des Dépôts	115 553,98	63 990,01	15,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		944,51	3 646,46
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 50 ans	Caisse des Dépôts	21 981,46	16 656,89	30,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		241,52	429,40
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	121 888,90	105 026,26	30,00	A	F		1,750	F		1,750	A-1		1 837,96	2 580,50
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	559 773,18	411 111,24	15,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1		6 783,34	22 662,02
TOTAL GENERAL					1 268 922,12	668 574,79											11 366,93	47 229,98

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					98 912,00
65561	Participation	Participation	SYND DEPART COLLECT ELECT	Commune	5 750,00
65561	Participation	Participation	COMMUNE DE SAINT JEAN DE VERGE	Commune	3 500,00
65561	Participation	Participation	SDIAU	Etablissement de droit public	6 750,00
65568	SDE09	COTISATION	SYND DEPART COLLECT ELECT	Etablissement de droit public	9 000,00
657348	Com Pamiers	Frais de sco	COMMUNE DE PAMIER	Commune	2 025,10
657348	TdC	Frais de sco	COMMUNE DE LA TOUR DU CRIEU	Commune	2 374,90
657348	Participation	Frais de scolarité	CALANDRETA ASS	Commune	800,00
657348	Participation	Frais de scolarité	CALANDRETA DEL	Commune	800,00
657348	Participation	Frais de scolarité	OGECC JEANN OGECC JEANNE D'ARC	Commune	800,00
657363	Subvention CCAS	Subvention 2025	CCAS	Commune	10 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	K BOXING	Association	2 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	G R A P	Association	300,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	FNACA	Association	400,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	CITE D ECHANGES	Association	1 800,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	SECTION PETANQUE	Association	700,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	ETOILE SPORTIVE FOOT	Association	10 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	CLUB SOLEILS D AUTOMNE	Association	2 200,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	SAINT JEAN LOISIRS	Association	3 100,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	GYM DETENTE POUR TOUS	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	COMITE DES FETES ST JEAN DU FA	Association	13 862,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	SAKADO'9	Association	300,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	GR Gymnastique Rythmique	Association	400,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	ASSOCIATION Chorale Saint Jean	Association	350,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	OCCE ÉCOLE MATERNELLE	Association	5 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	OCCE ÉCOLE PRIMAIRE	Association	15 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	CLIC 09100 PAMIER (12 Place A	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	2,00	15,00	12,00	1,00	13,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ASTEM principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,25	0,00	2,25
Adjoint au patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{er}	C	1,00	0,00	1,00	0,25	0,00	0,25
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		26,00	2,00	28,00	23,75	1,00	24,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH	538	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	361	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un Indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 325-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L325 et L352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 325, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	65 149,99
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-38 497,76	-38 497,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 497,76	26 652,23

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	500 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 497,76	26 652,23
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-38 497,76	526 652,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	681 847,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	119 852,83
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	-561 994,17

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 681 847,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	681 847,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	675 847,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	6 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 119 852,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	73 765,00
10222	FCTVA	0,00	56 930,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	16 835,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	46 087,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00	576,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	4 070,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	4 508,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	0,00	20 303,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	16 630,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

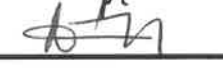
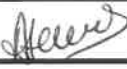
Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Catherine ZELMATI	
Christophe AVENARD	
Claudine BERNARD	
Elise PIC	
Emmanuel MARTINEZ	
Frédéric RAGNE	
Guy DECOUPIGNY	
Henri BENABENT	
Jacques MIRABAIL	
Marilyne AUGERY	
Michel DOUSSAT	
Mohamed EL YAKOUBI	
Muriel VIDAL	
Nadine ABENIA	
Rolande LESTRADE	
Valérie ESPY	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

